

# Le Journal du RAM

## N°26

Septembre-octobre-novembre 2019

Relais Assistantes  
Maternelles

2 rue du Sacré cœur  
44118 La Chevrolière  
02 40 04 32 43  
c.lefort@mairie-  
lachevroliere.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h/15h-18h

Mardi : 9h-12h/15h30-  
18h

Vendredi : 9h-12h/15h-  
18h

Le Relais Assistantes  
Maternelles est fermé  
un mardi et un vendredi  
matin sur 2 pour cause  
d'ateliers d'éveil.

**FERMETURE :**

Du mercredi 25  
décembre

au jeudi 2 janvier inclus.



Caf  
de Loire-  
Atlantique



Bonjour,

Au sommaire de ce nouveau numéro :

- Les actualités du secteur Petite Enfance
- Un rappel sur le réseau baby-sitting de La Chevrolière
- Un dossier sur l'adaptation avec le témoignage de deux assistants maternels de la commune
- Les événements à venir.

Alors que la nature se prépare doucement à dormir jusqu'au printemps, retrouvons-nous pour l'éveil des petits ! Très bel automne à toutes et tous.

Célia Lefort

## Interdiction des violences éducatives ordinaires

Votée par le Parlement cet été, la Loi n° 2019-721 du 10 juillet 2019 interdit les violences éducatives ordinaires. Elle modifie l'article 371-1 du Code civil afin d'affirmer que « *L'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques.* »

Cette même loi prévoit que les assistantes maternelles agréées devront obligatoirement être formées à « *la prévention des violences éducatives ordinaires* », en plus d'une initiation aux gestes de secourisme (article L421-14 du Code de l'Action sociale et des familles).

### Qu'est-ce qu'une violence éducative ordinaire ?

Selon Catherine Gueguen, pédiatre, c'est « *une violence physique et/ou verbale qualifiée d' « éducative » parce qu'elle fait partie intégrante de l'éducation à la maison et dans tous les lieux de vie de l'enfant dont les écoles. Elle est dite « ordinaire » car elle est souvent quotidienne, considérée comme normale, banale et tolérée sinon même parfois encouragée.* » (extrait de l'article « La Violence Educative Ordinaire (VEO) selon Catherine Gueguen » sur le site [lesprosdela petiteenfance.fr](http://lesprosdela petiteenfance.fr))

Entrent dans cette catégorie : gifles, fessées, gestes brutaux, paroles dévalorisantes, humiliantes, blessantes, chantage, moqueries, mensonges, culpabilisation...

### Quels effets sur l'enfant ?

De nombreuses études scientifiques montrent la nocivité des violences éducatives ordinaires. Concernant la fessée, il est ainsi prouvé qu'elle augmente l'agressivité des enfants, peut provoquer des problèmes mentaux et cognitifs et fragilise la construction de l'estime de soi. De plus, l'obéissance qu'elle provoque ne dure pas ; les enfants recommencent le comportement interdit quelques minutes après avoir été fessés. La fessée est ainsi inutile et dangereuse pour l'enfant.

## Les 1000 premiers jours de l'enfant : une période cruciale pour s'épanouir

Le 19 septembre dernier, une commission d'experts des 1000 premiers jours de la vie de l'enfant a été créée. Présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, elle réunit une quinzaine de spécialistes parmi lesquels la psychanalyste Sophie Marinopoulos, la thérapeute Isabelle Filliozat ou encore la gynécologue obstétricienne Alexandra Benachi.

Cette commission a pour mission de faire le point sur les connaissances scientifiques concernant les 1000 premiers jours de vie et en dégager des propositions d'actions publiques :

- **Améliorer l'accompagnement des familles** du quatrième mois de la grossesse aux deux ans de l'enfant

- **Proposer des modalités de détection et de traitement précoces des troubles du développement** de l'enfant ou des situations à risque pour la constitution du lien d'attachement de l'enfant avec ses parents (maladie, deuil, ruptures, etc)
- **Repenser les congés de naissance**
- **Repenser le fonctionnement de notre système d'accueil du jeune enfant** d'ici 10 ans, afin que celui-ci soit plus adapté tant aux besoins des enfants qu'à ceux des parents.

Les 1000 premiers jours de l'enfant sont en effet considérés comme une période clé du développement de l'enfant qui peut avoir des répercussions sur sa santé et sa vie future jusqu'à l'âge adulte. L'environnement du bébé joue un rôle primordial durant cette période et de nombreux thèmes seront abordés par la commission : nutrition, allaitement, langage, relation aux parents, écrans, violences environnementales, place du père, burn-out parental, vaccination... Mieux connaître cette période devrait permettre de construire une nouvelle politique de prévention précoce et de lutte contre les inégalités.

La commission rendra son rapport en janvier 2020.



Commune

### Le Réseau Baby-sitting au service des familles chevrolines

La commune de La Chevrolière propose depuis plusieurs années un service de mise en relation entre des personnes intéressées pour faire du baby-sitting et des familles. Une liste de baby-sitters est ainsi à la disposition des familles au Relais Assistantes Maternelles et à l'accueil de la mairie.

**Il est possible pour les personnes souhaitant proposer leurs services de s'inscrire à tout moment de l'année auprès de l'animatrice du RAM (âge minimum : 16 ans).**

Il est rappelé que la commune assure uniquement la mise en relation entre un employeur et un baby-sitter. L'engagement du baby-sitter résulte d'un accord entre celui-ci et les parents, contrat privé dans lequel la commune n'intervient en rien et n'a aucune responsabilité.

# DOSSIER

## L'adaptation, un temps essentiel pour apprendre à se connaître

### La période d'adaptation : échanges d'expérience

---

Pour ce nouveau numéro du *Journal du RAM*, Christophe et Céline, deux assistants maternels de La Chevrolière, ont accepté d'échanger sur la période d'adaptation. Ils nous parlent de leur expérience de ces tout premiers moments partagés avec un enfant et ses parents, de cette découverte mutuelle qui permet, lorsqu'elle se passe bien, de construire progressivement une relation de confiance entre la famille, le professionnel et l'enfant.

#### *Quels sont pour vous les intérêts d'une période d'adaptation ?*

**Céline :** C'est très important pour tout le monde. Cela permet à l'assistante maternelle de connaître l'enfant, de s'adapter à son rythme. L'enfant se familiarise avec la professionnelle, avec sa façon d'être, différente de celle de ses parents. De leur côté, les parents peuvent prendre confiance petit à petit, se rassurer. Ça peut être difficile de laisser son enfant à une personne inconnue. La période d'adaptation permet justement de faire connaissance en douceur.

**Christophe :** L'intérêt, c'est que l'enfant prenne ses repères chez moi et que nous puissions échanger avec les parents. L'enfant peut ainsi vivre les différents moments de la journée, progressivement, et bien comprendre tout ce qu'il vient faire chez moi : le jeu, le repas, la sieste...

#### *Comment organisez-vous cette période ?*

**Christophe :** L'accueil se met en place par étape. D'abord, l'enfant vient passer un moment à la maison avec son parent.

J'apporte beaucoup de soin au temps d'accueil proprement dit, le moment où l'enfant arrive chez moi. J'aménage l'espace : je mets en scène quelques jeux de sorte à ce que l'enfant ait envie de s'en servir. Un puzzle, un jeu de construction, une boîte mystérieuse... Je mets aussi des livres à disposition car je trouve qu'ils facilitent beaucoup les moments de séparation. L'enfant est accueilli dans un espace ludique, préparé pour lui.

L'enfant vient ensuite passer un moment d'accueil et de jeu à la maison et son parent s'absente environ trois quarts d'heure. A l'étape suivante, l'enfant reste aussi pour le repas. La dernière étape, c'est de rester jusqu'à la sieste. L'enfant a alors vécu tous les temps qu'il vivra chez moi au quotidien, il a pu prendre ses repères et l'accueil proprement dit peut commencer.

**Céline :** Je commence par accueillir l'enfant avec son parent pendant environ une heure. Puis les différentes étapes se suivent, de plus en plus longues, jusqu'à ce que l'enfant reste une journée complète à la maison : d'abord un temps de jeu, puis il reste aussi pour le repas, puis jusqu'à la sieste et enfin toute la journée.

Chaque étape peut être répétée autant de fois que nécessaire selon le rythme de l'enfant et des parents. Si la séparation est difficile pour l'un ou pour l'autre, il faut prendre le temps, être patiente. Le problème, c'est que les familles n'ont pas toujours la possibilité de se rendre disponibles pour l'adaptation, avec la reprise du travail ou d'autres contraintes. Parfois, c'est l'assistante maternelle qui ne peut pas accueillir l'enfant suffisamment en avance. Alors on s'adapte.

Je trouve qu'une période de deux semaines est idéale pour qu'une adaptation se passe bien. Même si chaque enfant est différent et dans certains cas, l'adaptation peut être beaucoup plus longue, durer plusieurs mois. Cela dépend de beaucoup de choses : la personnalité de l'enfant, son éducation, le vécu qu'il a déjà de la séparation, le vécu des parents, leurs appréhensions ou au contraire leur tranquillité...

Pour que l'enfant se sente bien, il faut une certaine continuité entre la maison et l'accueil chez l'assistante maternelle.

### ***A quoi faites-vous particulièrement attention pendant cette période ?***

**Céline :** J'essaie de me rendre particulièrement disponible pour lui au sein du groupe d'enfants dont je m'occupe. Je l'aide à connaître les lieux et je le laisse prendre ses repères en douceur. J'évite de lui proposer trop d'activités au début.

Le sommeil est un point particulièrement sensible. Si l'enfant a des difficultés pour s'endormir, je viens le voir souvent dans la chambre, je lui parle pour le rassurer.

Si je sens l'enfant aux aguets, s'il pleure beaucoup ou refuse de se nourrir, s'il a toujours besoin que je sois à côté de lui... ces comportements me montrent que l'enfant est insécurisé, qu'il a encore besoin de temps pour se familiariser avec moi et les autres enfants. En revanche, quand les pleurs se calment, qu'il commence à aller spontanément vers les jeux, qu'il accepte de partager mon attention avec les autres enfants, je sais que l'enfant est rassuré chez moi.

**Christophe :** Pour moi, la période d'adaptation s'inscrit dans une complète continuité avec la suite de l'accueil de l'enfant. Dès les premiers moments et jusqu'à la fin, il s'agit d'accueillir l'enfant comme il est, dans le respect de sa personnalité, sa culture, son histoire. Il faut aussi être à l'écoute des parents, de leurs peurs éventuelles, prendre soin d'eux. S'ils ont des demandes singulières, qui m'étonnent ou avec lesquelles je suis en désaccord, je reste ouvert à leur point de vue et prends le temps de dialoguer avec eux pour mieux les comprendre et proposer si possible un compromis.

Concernant les enfants, je leur propose un cadre structuré pour qu'ils se sentent en sécurité chez moi. Chaque pièce de ma maison a un rôle particulier et les enfants y ont accès librement. Ils peuvent ainsi identifier facilement la fonction de chaque espace et cela les rassure. Par exemple, les enfants savent que le canapé, c'est le coin-lecture. Ils peuvent s'ils le souhaitent aller lire ailleurs, mais ils savent que cet espace est réservé. Je souhaite aussi favoriser leur autonomie avec des jeux à disposition, une bibliothèque où ils peuvent se servir librement.

J'avais assisté à une conférence d'Anne-Marie Fontaine à la Journée Départementale des Assistants Maternels qui m'a marqué. Elle parlait de l'adulte comme d'un « phare » qui éclaire le jeu des enfants. Les enfants doivent toujours pouvoir voir l'adulte ; c'est ce qui les sécurise et leur permet d'être autonomes. J'ai donc aménagé mon domicile de sorte à toujours pouvoir voir les enfants et être vus d'eux.

## **L'adaptation, du point de vue de l'enfant...**

### **Vivre une grande aventure !**

Quitter le sentiment de sécurité qu'il connaît auprès de son père et de sa mère

Découvrir un nouveau lieu avec ses odeurs, ses lumières, ses objets...

Rencontrer une nouvelle personne qui le porte et lui parle différemment

Respecter de nouvelles règles

## **L'adaptation, du point de vue du parent...**

### **Confier à un inconnu ce qu'il a de plus cher !**

Se poser des questions

Ressentir des émotions : stress ? angoisse ? confiance ? joie de retravailler ? sentiment de liberté ? culpabilité ?...

Accepter de déléguer son autorité

Accepter de laisser son enfant s'éloigner

## **L'adaptation, le rôle du professionnel...**

### **Accompagner et rassurer.**

Respecter le rythme de l'enfant et des parents

Échanger avec les parents sur les habitudes de l'enfant, ses réactions et les informer de sa façon de travailler

Observer l'enfant pour s'adapter à ses besoins

Accepter d'accueillir les sentiments de tristesse, colère... qui peuvent venir lors des temps de séparation

## L'adaptation : quelques repères

---

### Jusqu'à 12 mois

Les toutes premières semaines, le monde du bébé est constitué de sensations : odeurs, lumières, sensations tactiles, mouvements, faim/satiété, chaud/froid... Certaines sont nouvelles à la naissance, comme la faim ou la pesanteur, et d'autres lui sont familières, comme l'odeur et la voix de sa mère par exemple, qu'il connaissait déjà dans le ventre maternel. Ces sensations connues constituent ses premiers repères dans le monde auxquels vont s'ajouter peu à peu les soins qu'on lui apporte : la façon dont il est porté et touché, comment on lui parle, si on lui chante des chansons, quels objets on lui propose (doudou, tétine, biberon...)... L'enfant va ainsi construire son sentiment de sécurité à partir de ces repères.

Dès 2 mois, le bébé commence à développer **la permanence de l'objet**. Certaines recherches montrent qu'elle serait acquise **dès 4 à 5 mois**. Un bébé, même tout petit, sait donc que sa mère continue d'exister lorsqu'il ne la voit plus, contrairement à ce qu'on a longtemps cru.

Selon la **théorie de l'attachement**, les personnes qui répondent aux besoins du bébé deviennent pour lui des « figures d'attachement », c'est-à-dire des personnes dont il recherche la proximité car il se sent en sécurité auprès d'elles. **Entre 3 et 6 mois**, il s'oriente de plus en plus vers la personne qui répond le plus souvent à ses appels et hiérarchise ainsi ses différentes figures d'attachement. La mère devient en général sa figure principale, le père et l'assistante maternelle des figures secondaires. **Vers 7-9 mois**, il peut donc réagir différemment lors des séparations, d'autant plus qu'à cet âge, le bébé parvient à distinguer les visages familiers des visages inconnus. C'est pourquoi il arrive qu'il se mette à pleurer en présence de personnes qu'il ne connaît pas. On parle de **l'« angoisse du 8<sup>e</sup> mois »**, théorie élaborée par le docteur Spitz dans les années 1940. Cependant, les recherches actuelles sur le développement de l'enfant ont nuancé cette théorie. Elles montrent qu'il s'agit davantage d'une inquiétude que d'une véritable angoisse et qu'elle n'est pas éprouvée par tous les bébés. Certains se montrent au contraire très curieux des visages nouveaux à cette période.

C'est aussi autour de 9 mois que l'enfant développe **l'attention conjointe et le pointage**. Il parvient à regarder ce que l'adulte regarde et devient capable de montrer des objets du doigt. Cette étape est très importante : l'enfant comprend que les personnes ont des intentions et son attention s'ouvre sur le monde. La communication avec le bébé s'enrichit.

**Pour faciliter l'adaptation à cet âge** : il est très important de permettre une continuité dans les soins entre la maison et le domicile de l'assistante maternelle. Utiliser les mêmes produits pour le change (liniment, crème...), se renseigner sur les habitudes de l'enfant et les respecter le plus possible : comment s'endort-il ? Comment mange-t-il (transat, dans les bras...) ? Quels jeux préfère-t-il ?... Il peut aussi être intéressant de demander à la mère d'apporter un foulard ou un vêtement qu'elle a porté ; imprégné de son odeur, il peut rassurer l'enfant.

### À partir de 12 mois

La plupart du temps, l'enfant a développé à cet âge un sentiment de sécurité intérieure plus solide.

Il montre de nombreuses habiletés motrices. Il peut s'asseoir, se déplacer à quatre pattes, se mettre debout et parfois même faire quelques pas. Cette relative autonomie motrice lui permet de s'éloigner un peu de ses parents à son gré et de revenir vers eux quand il en ressent le besoin.



L'enfant commence également à s'intéresser aux autres enfants. Il aime jouer auprès des autres, même si les jeux sont encore très peu partagés. Les enfants s'observent et commencent à s'imiter ; ils apprennent ainsi les uns des autres et enrichissent leurs explorations.

**À partir de 18-24 mois**, l'enfant commence à s'affirmer et exprimer ses préférences. C'est le stade du « non » ; en s'opposant aux demandes de l'adulte, l'enfant montre qu'il est une personne à part entière, douée d'autonomie. C'est une période importante pendant laquelle l'enfant construit les bases de son estime de soi. Ce besoin d'opposition peut notamment se manifester lors des temps de séparation et de retrouvailles avec le parent.

À cette période, l'enfant développe également ses facultés de pensée et la parole. Il peut ainsi exprimer ses besoins plus clairement et cela facilite les échanges. Le développement de sa pensée et de son imagination peut en revanche entraîner chez l'enfant de nouvelles peurs : peur du noir, des monstres...

**Pour faciliter l'adaptation à cet âge :** les jeux peuvent être un très bon support pour nouer des liens. Repérer quels jeux l'attirent et partager un temps ludique : découvrir un jeu sensoriel, construire une tour ensemble, jouer à la dinette... Les livres, les chants peuvent également faciliter les échanges.

Si l'enfant a un doudou, il est très important qu'il puisse y avoir accès librement.

#### **Pour faciliter l'adaptation quelque soit l'âge de l'enfant :**

- Le rythme de l'adaptation doit être doux : une demi-heure peut suffire pour le premier temps d'accueil sans les parents.
- Verbaliser la situation, les émotions que l'enfant ressent : expliquer pourquoi ses parents sont partis et à quel moment ils reviennent, lui présenter les autres enfants, lui faire visiter les lieux.
- Observer l'enfant et s'adapter : respecter son rythme, ses refus. Être patient et accueillir les émotions de l'enfant en douceur.
- Construire une relation de confiance avec les parents est essentiel. L'enfant ressent en effet très finement les différents états de ses parents ; les états de stress et d'inquiétude entraînent de petits changements dans la voix et les gestes que l'enfant perçoit parfaitement. Il ne pourra donc se sentir en sécurité chez l'assistante maternelle que s'il sent que ses parents sont confiants.

#### **Et quand l'adaptation est difficile ?**

Il arrive que certains enfants se montrent particulièrement inquiets en l'absence de leurs parents, qu'ils aient des difficultés à jouer, rire et explorer leur environnement.

Beaucoup de facteurs peuvent entrer en jeu :

- la personnalité de l'enfant, qui peut être particulièrement sensible ou prudent,



- son rythme de développement,
- la personnalité de ses parents,
- la situation lors du début de l'accueil : les parents sont-ils heureux de reprendre le travail ? Est-ce une séparation subie ou choisie ?...
- d'éventuels événements passés difficiles : accouchement délicat, ambiance familiale conflictuelle, problèmes de santé du bébé ou de l'entourage...

Cela peut être difficile pour l'assistante maternelle qui s'occupe de plusieurs enfants et ne peut réserver toute son attention à un seul. Par ailleurs, il n'est pas toujours aisé d'accueillir les émotions d'un enfant ; nous avons tous connu à un moment ou un autre des expériences de séparation douloureuse et nous pouvons nous sentir fortement touché par les émotions de l'enfant en référence à ces souvenirs. Il est alors important d'en prendre conscience et de faire la part des choses entre ce qui nous appartient et ce que vit l'enfant. Cette distance permet ainsi de l'accompagner avec davantage de tranquillité.

Car ces enfants inquiets ont juste besoin de temps et de se sentir accueillis comme ils sont, sans jugement. S'ils se sentent accueillis avec bienveillance, si la professionnelle se montre patiente, ils parviendront peu à peu à se sécuriser au domicile de l'assistante maternelle et oser.

**L'adaptation est ainsi une période très importante puisqu'elle permet à tous de créer des liens et construire des repères dans une situation nouvelle.**

**L'accueil chez une assistante maternelle peut être une grande chance pour l'enfant et sa famille. Bien accompagnée, la séparation permet à l'enfant de grandir, découvrir de nouveaux horizons, et au parent de mener une vie professionnelle et sociale plus riche.**

**Le *Journal du RAM* est un journal dédié au métier d'assistante maternelle. Vous souhaitez participer ? partager votre expérience, votre point de vue sur votre métier ?**

**N'hésitez pas !**

**Contactez Célia LEFORT au 02 40 04 32 43.**

# DATES A VENIR

**Dates de fermeture :** du 25 décembre 2019 au 2 janvier 2020.

**Ateliers d'éveil :** (Sous réserve de modifications) Sur inscription. Merci de respecter ces horaires.

Si des assistantes maternelles souhaitent s'impliquer dans des ateliers d'éveil, n'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles.

Si vous prenez des photos pendant les ateliers d'éveil, merci de ne prendre en photo que les enfants que vous accueillez. Il est important de respecter le droit à l'image.

Janvier 2020	Atelier d'éveil	Horaires	Lieu
Mardi 7 janvier	Manipulation et transvasement	9h45 à 10h30 et 10h45 à 11h30	Salle de danse (Grand Lieu)
Vendredi 17 janvier	Eveil corporel (intervenante)	9h45 à 10h30 et 10h45 à 11h30	Salle de danse (Grand Lieu)
Vendredi 24 janvier	Médiathèque	9h45 à 10h30 et 10h45 à 11h30	Médiathèque
Mardi 28 janvier	Motricité	9h45 à 11h30	Dojo (Complexe sportif)
Février 2020	Atelier d'éveil	Horaires	Lieu
Vendredi 7 février	Eveil musical	9h45 à 10h30 et 10h45 à 11h30	Salle de danse (Grand Lieu)
Mardi 11 février	Eveil corporel (intervenante)	9h45 à 10h30 et 10h45 à 11h30	Salle de danse (Grand Lieu)
Mars 2020	Atelier d'éveil	Horaires	Lieu
Mardi 3 mars	Motricité	9h45 à 11h30	Dojo (Complexe sportif)
Mardi 10 mars	Peintures et jeux libres	9h45 à 11h30	Salle de danse (Grand Lieu)
Mardi 17 mars	Eveil corporel (intervenante)	9h45 à 10h30 et 10h45 à 11h30	Salle de danse (Grand Lieu)
Mardi 24 mars	Médiathèque	9h45 à 10h30 ou 10h45 à 11h30	Médiathèque

**IMPORTANT :** Concernant les ateliers d'éveil corporel, vous pouvez vous inscrire à 2 ateliers sur les 3, afin de permettre au plus grand nombre de participer.



A n'importe quel moment de l'année, si vos disponibilités changent, pensez à contacter l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles pour que nous puissions mettre à jour la liste. En effet, il est souhaitable de disposer d'une liste des disponibilités à jour pour faciliter les démarches de recherche des parents et pour permettre aux assistantes maternelles d'être contactées uniquement en cas de disponibilités.